



VILLE DE  
CHARTRES



VILLE DE  
CHARTRES

# ARMOIRIES DE CHARTRES



C'est au milieu du XIVe siècle que sont apparues les premières armoiries de la Ville de Chartres. Depuis cette époque, au moins six blasons se sont succédé.

En termes d'héraldique, le blason de la ville est décrit « de gueules, à trois besants d'argent, chacun chargé d'une inscription de sable frappé au droit d'un denier du Moyen Âge du type bléso-chartrain accompagné à senestre d'une fleur de lys du même ; au chef cousu d'azur, à trois fleurs de lys d'or ».

---

# HISTOIRE

Les premières armoiries de Chartres datent du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. On sait notamment qu'elles étaient représentées, à cette époque, sur la façade extérieure de la porte Guillaume. En 1418, une lettre patente de Charles VI, portant confirmation d'un règlement effectué par le bailli de Chartres Étienne Deprez, y fait également référence.

Depuis cette époque, ce ne sont pas moins de six blasons qui se sont succédé au fil des siècles et des événements. En 1790, en pleine Révolution française, un décret abolit les armoiries, en

même temps que tous les symboles de la noblesse. C'est sous Napoléon qu'un décret impérial, daté du 17 mai 1809, établit les conditions dans lesquelles les villes peuvent obtenir leurs armoiries.

Le conseil municipal de Chartres, mené par le maire Nicolas-Pierre-Dominique Billard, en effectue la demande à l'empereur Napoléon. Une commission est mise en place pour définir le projet qui sera soumis. Une délibération du 2 mai 1810 précise : « la commission conservera autant qu'il sera possible les anciennes armes de la ville et y ajoutera les emblèmes qui caractérisent plus particulièrement le département d'Eure-et-Loir dont Chartres est le chef-lieu. »

Par une lettre patente, datée au 2 août 1811, Napoléon accorde à la ville de Chartres ses armoiries. Les Archives municipales conservent encore de nos jours ce précieux document. Les armoiries de Chartres présentent une forteresse, un fond azur chargé d'une gerbe d'or, un « N » d'or surmonté d'une étoile, deux festons (d'olivier, et de chêne)...

Avec la fin de l'Empire, la ville retrouve ses armoiries de 1780. Le blason de 1815 est « de

gueules, à trois besants d'argent, chacun chargé d'une inscription de sable frappé au droit d'un denier du Moyen Âge du type bléso-chartrain accompagné à senestre d'une fleur de lys du même ; au chef cousu d'azur, à trois fleurs de lys d'or ». Y apparaît la devise en latin « *Servanti civem qverna corona datvr* ».

---

## DESCRYPTAGE

Les fleurs de lys sur fonds azur

Elles font référence au Royaume de France et sont communes à de nombreuses villes. Elles attestent l'origine royale du comté de Chartres.

Les besants d'argent

Ce sont des monnaies, ici de type chartrain. On en trouve des variantes dans toute la région de la Loire moyenne. Elles peuvent être également appelées de type chinonais.

La couronne de chêne

Elle fait référence à la tradition romaine qui

voulait que la couronne civique de chêne soit accordée à tout citoyen romain ayant, sur le champ de bataille, sauvé l'existence d'un de ses concitoyens. La devise, présente également sur les armes, y fait référence.

La devise

La devise « *Servanti civem querna corona datur* » signifie en français « À celui qui sauve un citoyen est donné une couronne de chêne ». Il s'agit là d'une tradition de la Rome antique : la couronne de chêne était décernée à tout citoyen ayant sauvé l'un de ses concitoyens sur le champ de bataille. Cette devise figure sur le blason de la ville dès le XVI<sup>e</sup> siècle et on la retrouve à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle sur des médailles frappées aux armes de la ville.

En 1790, le compagnon-maçon Halgrain et le menuisier Brossier reçoivent ainsi des mains du maire Asselin une médaille d'argent frappée aux armes de la ville et portant cette devise. Ils sont récompensés pour avoir secouru au péril de leur vie une femme ensevelie sous les décombres d'une maison qui s'était effondrée rue de la Poissonnerie.



## GLOSSAIRE

ACCESSIBILITÉ  
MENTIONS LÉGALES  
PLAN DU SITE

1. **CONTACTS**
2. **LE PÔLE ADMINISTRATIF**
3. **MAGAZINE**